

Habilités

L'habileté est le niveau de compétence d'une personne par rapport à un objectif donné. L'habileté peut être une aptitude innée ou développée. La pratique, l'entraînement et l'expérience permettent à la personne d'améliorer ses habiletés. L'habileté réfère au **savoir-faire**.

Tiré de <http://lesdefinitions.fr/habilete#ixzz2WrSEJkq3>



Les habiletés à développer pour exercer le métier de préposé à l'entretien général d'immeubles sont les suivantes :

Mathématiques Le préposé ou la préposée à l'entretien général(e) d'immeuble doit effectuer les opérations de base pour faire les calculs de superficie, de longueur, d'aire, de hauteur avec les matériaux utilisés et connaître le système métrique et impérial.

Systemes La personne doit effectuer l'entretien général de l'immeuble, distinguer les différents systèmes de ventilation, et leurs composantes.

Lecture de plans La personne doit pouvoir lire et interpréter des plans, repérer l'emplacement des différents systèmes pour trouver rapidement l'origine des problèmes mentionnés ou montrer aux spécialistes l'emplacement exact des composants des systèmes.

Lois et règlements Le préposé ou la préposée à l'entretien d'immeubles doit se référer aux lois et règlements des divers corps de métier connexes au travail.

Informatique Le préposé ou la préposée à l'entretien d'immeubles doit pouvoir utiliser l'ordinateur pour trouver de l'information, utiliser un logiciel d'entretien ou d'efficacité énergétique.

Langues Le préposé ou la préposée à l'entretien d'immeubles doit pouvoir lire les étiquettes de produits, les guides d'entretien des équipements, remplir les fiches d'entretien et communiquer avec les personnes dans les immeubles en français et, dans certains cas, en anglais.

Outils et produits Le préposé ou la préposée à l'entretien d'immeubles doit pouvoir faire fonctionner et entretenir les appareils. Il doit pouvoir utiliser les équipements de manutention, les équipements et les produits d'entretien.

Habilités perceptuelles Avoir un bon sens de l'orientation. Une expression courante dans le métier soutient que les préposés sont les « yeux » et les « oreilles » de l'immeuble.

Relations humaines S'exprimer clairement et établir de bonnes relations, être capable de rassurer les clients.

Exigences reliées aux conditions de travail

Les informations présentées dans ce document proviennent du *Rapport d'analyse de situation de travail* produit par le MELS en collaboration avec des partenaires du marché du travail incluant des préposés à l'entretien d'immeubles. Nous croyons qu'il est important de vous informer des particularités de ce métier pour vous permettre de faire des choix éclairés selon vos champs d'intérêt et vos aptitudes.



Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les exigences reliées aux conditions de travail en entretien général d'immeubles.

Rigueur du climat

Même si le travail s'effectue en partie à l'intérieur, l'entretien des aires extérieures tel que le lavage des vitres, l'entretien des marches et des aires de circulation en hiver sont des éléments à considérer.

Santé et Sécurité

Le travail seul entraîne parfois des risques de blessures en cas de déplacement d'objets lourds. Des risques reliés à l'utilisation des produits chimiques, d'outils divers ou à des travaux d'entretien en hauteur sont aussi observés (brûlures, coupures et chutes).

Stress

Au quotidien, répondre aux appels d'urgence, interrompre son travail pour réaliser des tâches plus pressantes peut donner l'impression de devoir réaliser plusieurs tâches simultanément. Dans certains cas, il faudra répondre aux plaintes des locataires.

Attitudes

Une attitude se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter selon notre état d'esprit dans une situation particulière. Au niveau professionnel, il s'agit des qualités essentielles à l'exercice du métier. Une attitude réfère au **savoir-être**.



Les participants à l'atelier ont énuméré les principales attitudes que doivent adopter les préposés et les préposés à l'entretien général d'immeubles :

- le souci du travail bien fait;
- l'initiative;
- le sens de l'organisation;
- le calme et le sang-froid en cas de situation urgente ou imprévue;
- le désir d'apprendre et de parfaire ses connaissances;
- le souci de travailler de façon sécuritaire;
- l'attitude positive, surtout au cours des discussions avec les locataires.